

Dijon le 13 janvier 2021,

POLE EMPLOI EN MODE YOUTUBE ET INSTA !!!!!!!

Pôle emploi veut toucher les influenceurs (lesquels ?) !!! Pourquoi ? Pour modifier son image auprès du monde de l'entreprise, car il semblerait que de ce point de vue, cela coince un tantinet.

Mieux même, Pôle emploi a l'ambition de devenir influenceur. Comme Marlène Schiappa avec le lissé brésilien ?

Et si Pôle emploi donnait les moyens à ses conseillers de faire un réel travail de prospection et de conseil aux entreprises plutôt que de se lancer dans la mode réseaux sociaux.

Ne vaut-il pas mieux faire et le faire savoir plutôt que de faire savoir sans faire ?



EXTENSION PILOTE CAP EMPLOI UN MOYEN DE TOUCHER AU GRISBI DE L'AGEFIPH ET DU FIPHFP ?

Le dialogue de gestion pour les Cap emploi court jusqu'à 2022. Mais après ? Aussi le SNU a demandé à la direction ce qu'elle prévoyait avec les tutelles à ce sujet ? Sachant que nous avons déjà vécu un rapprochement en 2006/2007 et sachant ce qu'il a donné – rappelez-vous les guichets uniques puis la fusion AA – nous pouvons légitimement nous interroger sur une potentielle absorption des Cap emploi par PE. D'autant que cela permettrait de mettre la main sur une partie du magot des deux financeurs que sont l'AGEFIPH et le FIPHFP. Il n'est donc pas délirant de penser que Pôle emploi pourrait absorber les Cap emploi. Ce qui ne serait d'ailleurs pas forcément une mauvaise idée vu des usagers titulaires d'une obligation d'emploi.

La direction, ô surprise, nous avoue ne pas savoir de quoi sera fait demain et souhaite même que le SNU arrête de faire de la prospective. Paraît-il que nous ne sommes pas payés pour ça et que le CSE n'est pas le lieu pour poser des questions sur l'avenir.

Rendez-vous donc en 2022 pour le « dialogue social »....

Vos élu-es SNU BFC en CSE

snu-bfc.amico@pole-emploi.fr

jean-yves.astre@pole-emploi.fr

emmanuel.berthaud@pole-emploi.fr

hinda.charnoubi@pole-emploi.fr

snu-bfc.gruot@pole-emploi.fr

sylvie.selaries@pole-emploi.fr

Votre représentant syndical SNU BFC au CSE

snu-bfc.kerlouegan@pole-emploi.fr



Dijon le 13 janvier 2021,

**CRISE SANITAIRE, CRISE ECONOMIQUE, CRISE SOCIALE :
LE DG DE POLE EMPLOI CONTINUE SA POLITIQUE DE DESTRUC(TURA)TION DE PE**

Lors du CSEC du 16 décembre, le DG de Pôle emploi a affirmé : « *La crise est porteuse d'opportunités ... opportunités pour valoriser nos actions* », opportunité « *pour valoriser les transformations de ces dernières années par le digital* », opportunité pour « *valoriser notre image* ».

Alors que le choc risque d'être phénoménal, que beaucoup d'experts s'attendent à une hausse vertigineuse du chômage avec en corolaire une dégradation tout autant vertigineuse des comptes de l'Assurance Chômage, que depuis le début de cette crise plus inédite qu'imprévisible, l'argent magique est distribué sans compter auprès des grandes entreprises (finissant dans la plupart des cas par atterrir dans la poche des actionnaires, que la crise sociale touche les étudiants, les travailleurs précaires, les TPE, les indépendants, pour Jean Bassères tout cela est une opportunité pour Pôle emploi. Quel cynisme de la part du grand patron du SPE.

Ces propos ne peuvent que nous alerter sur bien des points et sans céder au pessimisme, nous rappellent le livre « La Stratégie du choc : la montée d'un capitalisme du désastre ». Dans ce dernier, Naomi Klein soutient que des désastres (catastrophes naturelles, changements de régimes, attentats), qui conduisent à des chocs psychologiques, permettent aux chantres du capitalisme d'appliquer la doctrine de l'école de Chicago dont Milton Friedman est l'un des représentants les plus connus. Ils imposeraient, à l'occasion des désastres, des réformes économiques que Naomi Klein qualifie d'ultra-libérales telles que la privatisation de l'énergie ou de la Sécurité sociale.

A rebours de cette logorrhée, le SNU alerte fortement sur plusieurs points :

- . Nos inquiétudes sur le financement de Pôle emploi à compter de 2022, qui va marquer un désengagement déjà programmé de l'UNEDIC, renforcé probablement par cette crise.
- . La gabegie autour de nos services civiques dont nous savons qu'ils sont utilisés en lieu et place d'agents.
- . La déshumanisation des rapports en interne (via le télétravail) mais aussi vis-à-vis de nos publics. Nous pointons la contradiction qu'il y a à parler de « faire mieux pour ceux qui en ont le plus besoin au bon moment » et le fait de repousser toujours plus loin de nos accueils les publics les plus fragiles.
- . La dérive vers une individualisation rampante qui ramène tout sur la seule responsabilité individuelle de chaque agent.e qui doit trouver ses propres solutions, être acteur de son parcours professionnel par ses auto formations et s'il ne progresse pas c'est sûrement qu'il n'a pas bien compris !!!
- . La souffrance des agents publics, déjà bien maltraités et désormais piétinés par ce nouveau statut que le Directeur Général considère comme une grande victoire arrachée de haute lutte. Pour celles et ceux qui se sentiraient dans l'iniquité, ce serait, selon Jean Bassères, probablement le résultat des mauvais choix faits au moment de l'option (sic !).
- . Enfin, nous alertons sur la confiance, dont il est tellement question dans l'ensemble des orientations stratégiques, et qui bien sûr ne se décrète pas. Selon le SNU elle ne peut être que le fruit de rapports de respect, d'écoute et d'échanges sereins.

Nous ne partageons pas cet optimisme cynique de notre direction et continueront à relayer tant en interne qu'en externe qu'une alternative reste possible.

Dijon, le 12/01/2021